

Now, I must give the same effect to the term "Trade" on this occasion. I have to consider that this is an objection restraining this House in its powers, and the rule under which the objection is taken ought not to be carried by any implication one step farther than its words clearly indicate. Therefore, I think I am quite right in holding to the definition of the term which I formerly expressed. I find that one of my predecessors, Mr. Speaker Wallbridge, gave a decision in precisely the same spirit with regard to the definition of the term "Trade." I have further to say that so far as the hasty search I have been able to make can permit, I understand that from the year 1851 there has been no Bill introduced into the House by Resolutions in Committee on the subject of Interest on Money, until this present Session, so that we have no practice of our own in that direction. I see that in England the Bill for regulating the rate of Interest in 1839 and which virtually abolished the Usury Laws in England and made money free, was introduced on motion without going into Committee in the first instance. So that in accordance with the spirit in which I formerly defined the term "Trade," and in accordance with the precedent which I have mentioned, I hold that the hon. member can proceed with this Bill.

Mr. Ross (Dundas) was about to proceed with the measure, when,

Mr. Mills rose to another point of order. He said the question had been postponed by their decision, and it was not competent for any other member to bring that question, or a question which in effect was substantially the same, before the House until the period for which the measure had been postponed had expired.

Hon. Mr. Dunkin—The Bill is substantially different. It proposes to limit the rate of interest to 6 per cent; the other proposed to fix it at 8 per cent.

Mr. Mills—But having the same object.

The Speaker said that it was substantially the same as the one which the House had decided to postpone discussion on for three months, and was therefore out of order.

#### PROGRESS OF BUSINESS

The following Bills were forwarded a stage:—

"An Act to amend Chapter 66 of the Consolidated Statutes of Canada, intituled—An Act respecting Railways."

Il faut donc que je donne le même sens au mot «commerce» dans le cas présent. Je dois considérer que cette objection restreint les pouvoirs de la Chambre, et le règlement, en vertu duquel l'objection est soulevée, ne doit nullement s'interpréter d'une manière contraire aux termes même dans lesquels elle est exprimée. Par conséquent, je crois avoir raison en maintenant la définition que j'ai déjà donnée au terme. Je constate qu'un de mes prédécesseurs, M. l'Orateur Wallbridge, a déjà rendu une décision dans le même sens relativement à la définition du terme «commerce». Je dois ajouter que d'après les recherches que j'ai pu faire à la hâte, je pense que depuis l'année 1851, aucun projet de loi concernant l'intérêt sur l'argent n'a été déposé à la Chambre à la suite de résolutions faites en Comité, jusqu'à la présente session, de sorte que nous n'avons pas de nos propres précédents sur ce point. Je sais qu'en Angleterre, le Bill relatif au taux d'intérêt de 1839 lequel aussi abolissait virtuellement les lois sur l'usure en Angleterre et laissait le taux libre, avait été déposé sur motion sans que la Chambre se formât d'abord en Comité. Ainsi, conformément à la définition que j'ai donné au mot «commerce» et au précédent que je viens de mentionner, je crois que l'honorable député peut poursuivre la présentation du projet de loi.

M. Ross (Dundas) s'apprête à reprendre la proposition, lorsque,

M. Mills invoque un autre Règlement. Il dit que comme la question avait été différée de par leur décision, il n'est pas de la compétence d'aucun des députés de présenter la question ou une question essentiellement semblable à la première, avant que la période du délai soit échu.

L'honorable M. Dunkin—Le projet de loi est essentiellement différent. Il propose de fixer la limite du taux de l'intérêt à 6 pour cent tandis que le premier propose de le fixer à 8 pour cent.

M. Mills—Le but est le même.

L'Orateur tranche le débat en déclarant que le projet de loi est substantiellement semblable à celui dont la Chambre avait décidé de remettre l'étude à trois mois et que, par conséquent, le projet est irrecevable.

#### RAPPORT DE L'ORDRE DU JOUR

Les Bills suivants ont franchi différentes étapes; ils sont intitulés:

«Acte pour amender le chapitre soixante-six des Statuts Refondus du Canada intitulé—Acte concernant les chemins de fer.»